

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT
COMITÉ DE L'ISLET

EXTRAIT du procès verbal de la session ordinaire du Conseil Municipal de Saint-Adalbert, lundi le 7 Juin 2010.

SONT PRÉSENTS : Nelson Lacroix, Gilles Blanchet, Myriam Bourgault, Gaston Bourgault, Patrice Thériault, Brigitte Chouinard

formant quorum et siégeant sous la présidence du maire René Laverdière.

80-06-2010

16- DEMANDE DE RESTRICTION D'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS ET PROPRIÉTÉS – MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adalbert a reçu 3 courriers recommandés pour le périmètre urbanisé (991134, 1005091, 1005140) du Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune;

CONSIDÉRANT QUE nous avons 15 jours pour fournir une liste des équipements, bâtiments, parcs et autres propriétés que la municipalité souhaite restreindre l'accès lors de la réalisation des travaux d'exploration minière ainsi que leur localisation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Gaston Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre la liste suivante que notre inspecteur municipal nous a transmise :

- Cimetière
- Puits d'eau potable privé
- Réseau d'égout municipal
- Site de traitement des eaux usées
- Église
- École primaire
- Parc Municipal
- Édifice municipal
- Érablières
- Marais
- Cours d'eau et protection des rives
- Lac Leverrier
- Site du Pont Couvert
- Site d'observation au 7^e rang

Copie certifiée conforme en date du 17 Juin 2010

Magguy Mathault, dir. gén. et sec. – Irés.